

RAPPORT BUDGETAIRE 2026

BUDGET SUPPLEMENTAIRE – BUDGET ANNEXE DU CMS

Le budget supplémentaire vise, d'une part, à intégrer les résultats constatés au compte financier unique (CFU) 2025 ainsi que les restes à réaliser de l'exercice précédent et, d'autre part, à ajuster le budget prévisionnel du CMS si la nécessité se présente.

Les ajustements intégrés dans ce budget annexe sont les suivants :

Fonctionnement

En fonctionnement, le CFU 2025 du CMS ne présente pas de reste à réaliser, mais un résultat positif de fonctionnement de +39,39 €, affecté à la section d'investissement.

Investissement

Sens	Chapitre budgétaire	Ajustement	Commentaires
Dépenses	Reprise des reste-à-réaliser de l'exercice 2025	144 733,54 €	
TOTAL		144 733,54 €	
Recettes	Reprise de l'excédent d'investissement 2025	104 579,25 €	Excédent cumulé depuis la constitution du CMS en budget annexe (2013)
TOTAL		104 579,25 €	
Résultat cumulé (reports compris)		-40 154,29 €	
Résultat cumulé Résultat cumulé (avec affectation du résultat de fonctionnement)		- 40 114,90 €	Une subvention Ville vient équilibrer ce même montant.

On constate que la reprise des restes à réaliser 2025 (-144 733,54 €) et que l'excédent d'investissement constaté au CFU 2025 ne permettent pas de couvrir les restes à réaliser de 2025. Ainsi une subvention exceptionnelle de la Ville de +40 114,9 € est prévue pour équilibrer le budget du CMS.